



Évaluation du Contrat de Ville de Saint-Girons « Cœur de ville »

***Document final
consolidé suite au comité de pilotage du 21 septembre 2022***

L'évaluation du contrat de ville de Saint-Girons « Cœur de ville », signé le 11 septembre 2015, a été réalisée par son comité de pilotage réuni le 21 septembre 2022.

Elle est présentée ci-après comme suit.

Partie I- Une note de synthèse portant sur les points suivants : caractéristiques générales, gouvernance, participation citoyenne, et pour chaque pilier points forts et objectifs possibles pour les années à venir ;

Partie II- Des tableaux par piliers présentant les objectifs de chaque pilier puis l'état 2022 de chaque action, ainsi que les objectifs des années à venir.

PARTIE I – NOTE DE SYNTHÈSE : DES FRAGILITÉS PERSISTANTES MALGRÉ LA MOBILISATION DES ACTEURS

I - Caractéristiques générales du quartier prioritaire : des indicateurs globalement stables depuis 2015

I.1 – Une population en légère hausse dans un quartier parmi les plus âgés d'Occitanie

En 2015 au moment de la signature du contrat de ville, le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) « Cœur de Ville » comptait 1 177 habitants, soit 19 % de la population de la commune de Saint-Girons. Les données INSEE les plus récentes à l'échelle du QPV (populations légales 2018) font apparaître une légère hausse de la population du QPV, avec 1 203 habitants représentant 18,8% de la population communale. Depuis 2015, les indicateurs démographiques du QPV sont tous marqués par cette relative stabilité.

Parmi les quartiers prioritaires d'Occitanie, le QPV fait partie des quartiers de centres-villes à la population la plus âgée. Dans le QPV de Saint-Girons, 36 % des habitants ont 60 ans ou plus en 2020 (estimation à 34 % en 2010), soit 15 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la Région. De ce fait, la part des pensions et retraites dans le revenu disponible des habitants du quartier est relativement importante. Par ailleurs, le QPV Cœur de Ville abrite de nombreuses personnes seules, en particulier des femmes : 7 ménages sur 10 sont constitués d'une personne seule, contre 4 sur 10 en moyenne dans les quartiers prioritaires de la Région.

I.2 – Une pauvreté en recul relatif

Le taux de pauvreté, chiffré à 40,7 % en 2015 a diminué de 3 points et s'établit désormais à 37,3 %. Ce taux est bien inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie (49 %). La tendance est confirmée par le revenu disponible par unité de consommation (ou « niveau de vie ») médian. Il était de 13 709 euros en 2013 dans le QPV. Il s'établit en 2018 (données INSEE les plus récentes) à 14 640 euros contre 19320 € dans la commune. Le QPV fait néanmoins partie des quartiers prioritaires aux niveaux de vie les plus élevés de la Région Occitanie.

I.3 – La persistance de fortes inégalités de revenus

Le revenu mensuel disponible (niveau de vie) des habitants du 1^{er} quartile se stabilise sur la période à 55% de celui des habitants du 3^e quartile. Comme dans beaucoup de quartiers de centres villes, les inégalités de revenus sont marquées dans le QPV Cœur de Ville. Toutefois cet écart est plus fort à Saint-Girons que dans les quartiers prioritaires d'Occitanie, du fait d'un niveau de vie plancher des habitants les plus riches (9^e décile) nettement plus élevé dans le QPV Cœur de Ville que dans les quartiers prioritaires de la Région.

I.4 – La progression des fragilités sociales et professionnelles

Le nombre de demandeurs d'emploi du QPV est en baisse, évoluant de 276 en 2016 à 243 en juin 2022, après avoir atteint le chiffre de 291 au 1^{er} trimestre 2021. Les contrats aidés sont en très forte baisse dans le QPV (5 en 2020). Le taux d'emploi des personnes en âge de travailler (15-64 ans) avance de 44,4 % en 2010 à 50,7 % en 2018 (dernières données INSEE disponibles). 23 % de ces emplois sont précaires (CDD, intérim, etc.), soit une proportion deux fois plus forte que dans l'EPCI de rattachement. Les indicateurs sociaux tendent à se dégrader depuis 2015. Ainsi les bénéficiaires du RSA socle sont au nombre de 156 en 2020, contre 147 en 2016. La population couverte par la Couverture Maladie Universelle était de 226 habitants du QPV en 2016, alors que la Complémentaire Santé Solidaire couvre 242 personnes en 2020.

I.5 – Des logements de petite taille dans un tissu urbain ancien

Localisé dans le centre historique, l'habitat du QPV est constitué de logements anciens, fréquemment vacants et de petite taille : 42 % des logements ont une ou deux pièces, soit un des taux les plus élevés parmi les QPV d'Occitanie. Il offre à ses habitants un accès aisé à de nombreux commerces et services. En matière d'urbanisme la revitalisation du quartier se met en place progressivement, en particulier par des réalisations de rénovation urbaine.

II – La gouvernance : un comité de pilotage opérationnel depuis 2021

Signé en présence du Ministre en 2015 à l'hôtel de ville de Foix, le contrat de ville de Saint-Girons « Cœur de ville » a souffert d'emblée d'un manque d'intérêt de la part de la municipalité. Le comité de pilotage initialement constitué au niveau local s'est donc rapidement mis en sommeil et le contrat de ville n'a plus été gouverné que par la comité de pilotage départemental.

En 2020, la nouvelle municipalité s'est résolument investie dans la politique de la ville. L'État et la Ville, appuyées par la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées (CCCP) désormais maître d'ouvrage de plus de la moitié des actions du contrat de ville, ont alors relancé le pilotage du contrat par un premier bilan, puis défini le Programme d'Engagements Renforcés et Réciproques signé en 2021. Ils ont enfin réuni le comité de pilotage le 21 septembre 2022, dressant un état de la situation et proposant des objectifs pour la poursuite de la politique de la ville à Saint-Girons.

Le territoire est aujourd'hui armé pour réaliser si besoin l'étude d'un nouveau contrat de ville en concertation avec les acteurs locaux et les habitants, pour le suivre, et pour l'évaluer dans le temps. Il sera cependant nécessaire d'insister d'emblée auprès des opérateurs sur la définition et le suivi d'indicateurs de performance par action, qui ont parfois fait défaut dans le contrat actuel.

III – La participation citoyenne : un conseil citoyen désormais actif

Le conseil citoyen a connu des débuts difficiles, compliqués par la période de désintérêt de la municipalité (voir supra) puis par la crise sanitaire. Aujourd'hui renouvelé, il connaît un net regain d'activité dans la politique de la ville. Il est constitué en association, et porte lui-même chaque année certains projets (embellissement de la ville notamment) dans le cadre de l'appel à projets annuel de l'Etat.

Face à la complexité de l'action publique, en manque de légitimité et de compétences techniques, la formation spécifique de ses membres, présents et à venir, constitue un besoin important.

Pour l'avenir, il a été acté dans le cadre du PERR :

- de l'inviter à suivre tout particulièrement les dossiers du contrat de ville, et de l'informer de toute modification importante des projets ;
- de contribuer à son information en facilitant ses contacts avec les services instructeurs de ces dossiers (État, collectivités locales) ;
- d'assurer une présence des décideurs aux réunions les plus importantes ;
- d'examiner les possibilités de former ses membres ;
- d'étudier les avis qu'il transmet, les concrétiser s'il y a lieu en tout ou partie ;
- de réaliser un reporting sur la prise en considération de ces avis.

IV – La situation par piliers et les objectifs pour l'avenir : une mobilisation sans précédent qui demande à être poursuivie au delà de 2023

L'effort entrepris sur le quartier prioritaire par les divers partenaires a été considérable. Sur les 52 actions du contrat de ville, 27 sont réalisées ou avancent comme prévu, 24 sont à relancer ou en difficulté, une seule a été abandonnée.

Les développements ci-dessous montrent que toutes ces actions et les institutions qui les portent s'inscrivent dans une démarche vertueuse de développement qui ne peut porter ses fruits que dans la durée. Le comité de pilotage et les maîtres d'ouvrage ont, pour chaque action, fixé des objectifs de moyen terme en accord avec les objectifs globaux de chaque pilier. De plus, elles sont pour la plupart inscrites dans le quotidien ou dans les perspectives d'avenir des habitants du QPV. A ce titre, elles méritent d'être consolidées, poursuivies et complétées au-delà de 2023 dans le cadre de la nouvelle politique de la ville.

IV.1 – Le pilier cohésion sociale

Santé - Les instances de définition de la stratégie de santé et de santé mentale ont produit une première génération de programmes globaux qui arrivent à leur terme. Les orientations pour la deuxième génération de ces programmes sont dessinées. L'effort devra porter sur les partenariats entre les structures, de façon à porter une stratégie robuste sur le territoire et tout particulièrement sur le QPV. La Maison de santé, récemment créée en limite de QPV et dont le succès est indéniable, devra être dotée de professionnels qualifiés et en nombre suffisant. La prise en charge du maintien à domicile et des fragilités des personnes âgées, dans un des QPV les plus âgés d'Occitanie, doit être améliorée.

Services aux publics – France services est maintenant bien ancrée dans le QPV, et mitoyenne avec le CCAS et la CAF. Son activité devra se diversifier dans l'avenir, notamment en lien avec ces organismes, et en particulier sur la parentalité, la nutrition, la fracture numérique et l'illettrisme. Le travail de rue, destiné aux populations en errance et désocialisées, doit être développé.

Éducation, jeunesse, culture, sport, vie associative – Le forum des associations, au cœur du QPV, est devenu un rendez-vous annuel incontournable du monde associatif, encouragé par le Pass'Sport-Culture. Dans l'avenir, ce volet mériterait d'être mieux investi que par le passé : la conclusion d'un Projet Educatif de Territoire donnera une base solide aux intervenants du secteur périscolaire ; la culture sera appelée à se développer autour d'un équipement culturel d'envergure qui devra contribuer à l'animation du QPV. Bien qu'il n'ait pas été intégré dans les objectifs du contrat de ville initial, le sport a fait l'objet d'actions intéressantes financées dans le cadre des AAP annuels qui mériteraient d'être poursuivies en cas de nouveau contrat de ville ; l'hébergement, l'information, l'engagement et la mobilité des jeunes devront trouver des solutions.

Sécurité et prévention – Les dispositifs existants sont à améliorer en continu. La vidéo protection a été déployée comme prévu. Les violences intrafamiliales et sexistes font l'objet d'une attention soutenue par un travail en réseau.

IV-2 – Le pilier cadre de vie et renouvellement urbain

Habitat et aménagement – Le cadre de vie et l'habitat sont les principaux frein à l'attractivité du QPV. Les opérations de renouvellement urbain mises en place dans ce quartier dégradé mobilisent un grand nombre d'outils à disposition. Les opérations déjà réalisées sont conséquentes (Maison de la citoyenneté, îlot des Jacobins). D'autres sont en cours (château des Vicomtes, opération façades). D'autres encore, plus innovantes, sont à l'étude (îlot Saint-Valier). Les opérations globales sont également mobilisées (OPAH-RU, RHI-THIRORI).

Mobilité, cadre de vie et circulations – Avec la mise en œuvre du schéma global de déplacements, les modes de déplacement doux sont à privilégier pour le QPV (liaisons vertes, vélo, navette urbaine, etc.) dans l'avenir. L'embellissement de la ville (fleurissement, lutte contre les incivilités, politique de l'affichage, etc.) doit se poursuivre.

IV-3 – Le pilier économie et accompagnement à l'emploi

L'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi par Pôle Emploi est de qualité, et doit se poursuivre sans faiblir, de façon à confirmer la légère baisse du chômage dans le QPV. Le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » pourra constituer une opportunité pour les demandeurs d'emploi du QPV. La Garantie jeunes, qui connaît une baisse de bénéficiaires préoccupante, est à relancer de façon énergique de même que les autres actions relevant de la Mission locale. Le commerce de centre-ville, désormais doté d'un manager, connaît des moments difficiles et nécessiterait un programme de redynamisation.

Conclusion - Des efforts à amplifier au-delà de 2023 dans le cadre de la nouvelle politique de la ville

A tous égards, le comité de pilotage du contrat de ville de Saint-Girons « Cœur de ville » considère qu'en 2022 le QPV de Saint-Girons est à la fois sur le bon chemin et au milieu du gué.

D'une part, les attendus du cahier des charges initial de la politique de la ville sont aujourd'hui intégralement validés : des partenaires institutionnels rassemblés et motivés, un programme d'actions co-construit et pertinent, un taux de réalisation performant, un conseil citoyen qui a trouvé sa place, une gouvernance Etat-collectivités locales désormais opérationnelle.

D'autre part, force est de constater que les efforts de tous ont endigué la pauvreté sans la faire reculer, en dépit du frémissement encourageant des indicateurs-clés (pauvreté, chômage). Le visage du quartier lui-même est en train de changer, notamment grâce aux premières opérations de cadre de vie et d'urbanisme.

Les efforts demandent à être poursuivis et amplifiés. Aucune des actions entreprises ne saurait s'arrêter sans provoquer un dangereux retour en arrière dans un QPV qui reste extrêmement fragile. Heureusement, comme on vient de le voir dans le IV- ci-dessus, chaque maître d'ouvrage se projette dans l'avenir en se fixant des objectifs de nature à provoquer le sursaut attendu à moyen terme.

Une dynamique institutionnelle positive est indiscutablement à l'œuvre sur le QPV de Saint-Girons ; pour qu'elle porte les fruits attendus, il convient de la poursuivre, de l'amplifier et de l'enrichir par des actions nouvelles au-delà de 2023.

C'est pourquoi le comité de pilotage souhaite que le QPV de Saint-Girons « Cœur de ville » puisse être pris en compte dans la nouvelle politique de la ville.

PARTIE II – Tableaux par piliers

1 – Pilier cohésion sociale

Objectifs initiaux

Santé, social

- Promouvoir une offre de santé adaptée aux besoins des habitants, en consolidant l'organisation territoriale pour la prévention et l'offre de soins
- Réduire la précarité en améliorant l'accès aux droits et en favorisant les parcours d'insertion
- Renforcer l'accompagnement des personnes les plus vulnérables et l'accueil des populations en errance, en renforçant l'accompagnement des publics précaires et des plus vulnérables
- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, en préservant la qualité de vie à domicile

Éducation, jeunesse, culture, sport, vie associative

- Développer la mixité sociale par les activités culturelles et sportives et la vie associative, en développant l'attractivité du centre-ville et du quartier vécu pour les jeunes et les familles
- Agir en faveur de la citoyenneté et l'éducation, en mettant en place les conditions de la réussite éducative, et en accompagnant mieux les jeunes dans le processus d'autonomisation

Sécurité, prévention

- Construire le vivre-ensemble en prévenant l'insécurité et en sécurisant le centre-ville pour la qualité de vie des habitants

Réalisé	Avance selon les prévisions	A relancer	En difficulté	Abandonné
---------	-----------------------------	------------	---------------	-----------

ACTIONS	PORTEUR / Partenaires	CONTENU	RÉALISATIONS (au 30/09/2022)	INDICATEURS ET OBJECTIFS POUR LES ANNÉES A VENIR
1 - PÔLE DE SANTE	CTPS / CCCP, ARS, CHAC	Mise en œuvre d'un groupe de travail et de concertation sur la santé en Couserans. Rédaction d'un cahier des charges pour la création et le développement d'un pôle de santé.	Renforcement du travail en équipe (interne) et en réseau (externe) concernant le programme d'actions de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) : . finalisation du projet de santé de la CPTS, . attractivité du territoire pour les médecins, . coordination des maisons de santé, . renforcement de la coordination ville-hôpital, . prise en charge de la perte d'autonomie, . prise en charge des maladies neurodégénératives, . développement de l'accès aux soins des personnes les plus précaires en relation avec les partenaires sociaux.	Renforcement du partenariat entre la CPTS du Couserans, portée par les professionnels de santé, et le Contrat Local de Santé du Couserans porté par l'ARS et la CCCP, afin de définir une stratégie robuste sur le portage global et coordonné des actions.
2 - MAISON DE SANTE	CCCP / ARS, médecins	Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) : médecins généralistes, spécialistes, kinésithérapeutes, infirmières...	.Besoin d'un complément de l'équipe soignante par le recrutement de nouveaux médecins, notamment en lien avec le départ à la retraite de deux des médecins généralistes actuellement à la MSP en 2022. .Déploiement du projet de santé de la MSP multi sites (avec les professionnels exerçant hors les murs de de la MSP). .Travail en réseau avec les autres MSP et les acteurs de la santé et du social.	.Déploiement du projet de santé de la MSP multi-sites (avec les professionnels exerçant hors les murs de de la MSP). .Travail en réseau avec les autres MSP et les acteurs de la santé et du social.

3 - CENTRE DE SOINS PREVENTION ADDICTIONS	CCCP (CISPD) / Association Information Prévention Addictions	Lieu de permanences pour l'accompagnement et la prévention des addictologies (CSAPA) et les consultations par les jeunes consommateurs (CJC).	<ul style="list-style-type: none"> .Coordination de la prévention jeunes : CISPD / CCAS / AIPD / ANPA (alcoologie) / PJJ / CD09 / mission locale jeunes / accueil de jour. Relance de la question du manque de personnel. .Structuration par la CCCP (santé, services à la population, enfance-jeunesse) d'une culture de prévention, notamment chez les jeunes. .Permanence de l'Association des Alcooliques Anonymes à la Maison de santé depuis septembre 2022 pour accompagner ses membres 	<ul style="list-style-type: none"> . Action à poursuivre et conforter, en relation directe avec les fragilités sociales grandissantes des populations du QPV.
4 - PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTE (PNNS)	CCCP /ARS, CHAC	Labellisation « Ville active PNNS », adoption d'un PNNS et mise en place d'actions nutrition santé.	Relance du PNNS après la crise sanitaire, notamment dans le cadre de l'AAP État : ateliers cuisine, rencontres producteurs locaux à la ferme et sur le marché de St-Girons, atelier diététique..., paniers solidaires 583 paniers pour 91 ménages délivrés de décembre 2020 à juillet 2021 (actions coordonnées par le Centre social Caf).	.Poursuite de l'action dans ce secteur important (priorisation des familles avec enfants de 0-3 ans), en lien avec les producteurs locaux, en particulier en répondant aux appels à projets (ex « Programme Malin » et « Paniers suspendus »).
5 - CONTRAT LOCAL DE SANTE	CCCP /ARS, CHAC	1-Pôle de santé (voir action 1) 2-Maison de santé (voir action 2) 3-Recours aux soins des personnes précaires 4-Accès aux dépistages gratuits 5-Antenne pour examens de santé 6-Contrat local santé mentale (voir action 8) 7-Action contre la gale 8-Santé jeunes en insertion 9-Personnes âgées 10- Maison des Ados	<ul style="list-style-type: none"> .Contrat Local de Santé (version 1) prolongé jusque fin 2022 entre la CCCP et l'ARS. L'objectif sur l'année 2022 est d'engager l'élaboration d'un futur CLS sur le Couserans, dont les axes de travail arrêtés en Comité de pilotage sont les suivants : .Vieillesse active, prévention perte d'autonomie. Atelier Gym senior avec l'association SIEL au centre social : 15 bénéficiaires/an depuis 2020. . Santé mentale . Précarité, isolement, exclusion . Santé-environnement . Prévention et accès aux soins . Parcours patient-ville-hôpital 	.Finaliser le futur CLS pour concrétiser les axes stratégiques validés en 2022.

<p>6- « FRANCE SERVICES », MAISON DE SERVICES AUX PUBLICS</p>	<p>CCCP / CCCP, Ville, CAF, CPAM, MSA, CARSAT</p>	<p>Lieu d'accueil CAF CARSAT MSA CPAM dans le quartier prioritaire, point d'accueil et d'information ouvert à tous pour l'accès aux droits.</p>	<p>.Plan d'actions communes à mettre en place entre le centre social CAF, France Services et le CCAS installé à proximité (notamment, développement des ateliers numériques : un atelier par mois avant la crise sanitaire, 5-6 participants/séance). .Labellisation Maison France Services Mobile. .Présence d'une animatrice départementale des maisons « France Services ». .Présence de « conseillers numériques », emplois aidés financés pour aider les personnes en difficulté face au numérique. Exemple de conseiller numérique dans le QPV : à la Maison d'Accueil des Chômeurs Solidaires (2021).</p>	<p>. Actions « France Services » à renforcer dans leur intégralité, notamment les actions de formation en réponse à la fracture numérique, touchant spécialement le QPV de Saint-Girons, l'un des plus âgés d'Occitanie</p>
<p>7- LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME</p>	<p>UDAF / Pôle Emploi, GRETA, CCAS, CAF associations</p>	<p>FLI (Français Langue d'Intégration) et FLE (Français Langue Étrangère)</p>	<p>.Len avec le CCAS (accueil au CCAS). .Ateliers de renforcement en langues pour les étrangers concernés par l'action 15-Parentalité. .88 participations sur 25 séances d'octobre 2021 jusqu'au 31 décembre 2021. 1^{er} semestre 2022 : 390 participations sur 87 séances. .Des formations FLE sont organisées chaque année par Pôle emploi (2 pour 2022)</p>	<p>. Poursuite du programme de formation, désormais bien installé et qui donne satisfaction.</p>
<p>8- CONSEIL LOCAL EN SANTE MENTALE (CLSM)</p>	<p>CCCP / UNAFAM, CHAC, ARS, Ville</p>	<p>Création et fonctionnement d'une instance de coordination des acteurs</p>	<p>Lancement d'un nouveau contrat local de santé mentale à l'échelle de l'Ariège : .lutte contre la ségrégation liée aux maladies psychiques, .dispositifs liés au risque sanitaire, .logement, .communication, .structuration du CLSM</p>	<p>. A renforcer, pour les raisons suivantes. Du fait de la proximité du CHAC, une part plus importante qu'ailleurs de personnes souffrant de troubles psychologiques et/ou d'un déficit d'autonomie fréquente le QPV. L'un des enjeux d'un futur contrat de ville est de faire en sorte d'offrir des logements/hébergements et un suivi plus adaptés aux besoins de ces personnes afin de limiter les situations difficiles. Exemples : pensions de famille, dispositif « famille gouvernante » (UDAF)</p>

9- MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES (MONALISA)	Ville / <i>Lycée Camel, Croix rouge, associations</i>	Mise en œuvre du projet MONALISA (visites et aide de personnes âgées à leur domicile) et autres initiatives intergénérationnelles	. Faute de bénévoles MONALISA en nombre suffisant, relance par le CCAS avec l'appui d'un travailleur social (animation, encadrement de bénévoles). Cette relance est loin de couvrir tous les besoins, faute de personnel en nombre suffisant. . A noter le projet privé (association AMDC) d'installation d'un lieu d'habitat inclusif en cœur de ville dont l'objectif est de créer un lieu de vie collectif pour personnes âgées non dépendantes.	. Action à relancer dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées : besoins considérables non satisfaits et vieillissement important de la population du QPV.
10- DEPISTAGE DES FRAGILITES DES PERSONNES AGEES	Maison de santé et ARS / CHAC, CCAS	Campagnes de dépistage, plans personnalisés de soins	Orientation vers la MSP par le CCAS, le CHAC et les intervenants sociaux.	. Renforcer l'intervention des intervenants sociaux et de santé par un maillage plus serré grâce à la relance de MONALISA (voir action 9)
11- FORUM DES ASSOCIATIONS	Ville / Etat, Associations	Présentation des associations aux habitants du quartier prioritaire chaque année par une manifestation spécifique	Renouvellement du Forum chaque année. Le Forum est l'un des rendez-vous de chaque rentrée, pour les associations et les habitants.	. Forum à organiser chaque année, vu son succès. . Nombreuses associations dans le QPV mais nécessité pour beaucoup d'entre elles d'être renforcées ou davantage accompagnées. Une politique d'animation associative proactive (avec personnel dédié) permettrait de développer les activités et de mieux mobiliser les financements / ressources des AAP, les divers dispositifs d'emplois aidés, etc.

<p>12- PÔLE JEUNESSE ET CULTURE</p>	<p>CCCP / Ville</p>	<p>Étude d'un lieu culturel unique dans le quartier prioritaire, à vocation intercommunale : école de musique, salle de spectacle, Point d'Information Jeunes, sport</p>	<p>.Validation du programme : cinéma, enseignement artistique et spectacles vivants, pour un équipement d'environ 4000 m² situé au Foirail (Parc des expositions). .Réalisation d'un programme de travaux. Étude des scénarios de fonctionnement. Concours d'architectes réalisé. Plan de financement en cours de bouclage.</p> <p>.Animation jeunesse : partenariat avec l'association Loisirs Education Citoyenneté (LEC) Grand Sud. Intervention d'artistes dans les écoles. Reconduction du dispositif Vacances apprenantes</p> <p>. Pass' Sport Culture (50€) depuis 2020.</p> <p>.Sport : étude de restructuration de l'ancienne piscine (city stade, basket, skate park).</p> <p>.Presque absent du contrat de ville de Saint Girons, le sport a été présent grâce aux appels à projets annuels successifs.</p>	<p>.Politique de la jeunesse : à améliorer . Information des jeunes : point faible depuis la fermeture du PIJ il y a quelques années, à améliorer impérativement. .Accompagnement des jeunes dans leurs loisirs et leurs projets à structurer, avec poste dédié. .Souhait de développement de l'accueil des élèves à la médiathèque .Réalisation de la restructuration de l'ancienne piscine en 2023. . Politique culturelle : l'équipement nouveau, en limite du quartier prioritaire, sera un élément déterminant. . Sport : ce volet a fait défaut au contrat de ville signé en 2015. A intégrer dans un futur contrat, avec les objectifs indicatifs suivants : - renforcer les passerelles entre pratiques en clubs et hors clubs en renforçant des initiations multisports sans prise de licence dans un premier temps / mener des opérations dans les quartiers / proposer des séjours sportifs ; - développer la mise en réseau entre les clubs sportifs et les différents acteurs éducatifs et sociaux agissant dans le QPV pour favoriser la continuité éducative ; - collaborer avec les établissements scolaires présents dans les QPV pour créer des passerelles vers le club (apprentissage de la natation...).</p>
--	--------------------------------	--	---	---

13- POLITIQUE CULTURELLE DE TERRITOIRE	CCCP / Ville	Actions spécifiques au quartier prioritaire dans la politique culturelle intercommunale	Etude en cours en vue d'un partenariat global Ville-CCCP sur la politique culturelle. Réalisation d'une action en partenariat avec la DRAC sur le Centre aquatique.	. Finaliser le partenariat et le mettre en œuvre, avec actions dans le QPV
14- RESIDENCE DE TERRITOIRE	CCCP / Ville	Artistes en résidence dans le quartier prioritaire	Poursuite des actions. Désormais la résidence de territoire annuelle est organisée sur le territoire du Couserans et non plus sur le seul quartier prioritaire. 4 séances d'animation musicale en 2022 dans le cadre des ateliers cuisine du centre social Caf (groupe APAJH).	. A développer. L'animation culturelle dans le QPV est un enjeu important pour les populations concernées dont la mobilité est souvent problématique
15- PARENTALITE	CCCP / CAF, Ville, Etat, associations	Amélioration des relations parents-enfants, responsabilisation des parents	.Amélioration des relations parents-enfants par accompagnement des parents d'enfants délinquants et déscolarisés . Poursuite de l'activité du Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP CAF) pour les parents et référents d'enfants de 0 à 6 ans : 216 fréquentations avec 53 familles et 60 enfants sur 48 séances en 2021. .Ateliers Couserans éveil : 11 séances avec 107 enfants en 2021. .Ateliers organisés par Mom'en partagés : accueil parents/enfants : 40 ateliers pour 91 fréquentations. Ateliers formation CNV : 33 familles bénéficiaires sur 4 jours de formation par an. .Accompagnement en langue française (voir action 7). Prévention des conflits par des opérations de théâtre-forum : délinquance, harcèlement, violences intrafamiliales.	. Poursuivre et développer les actions (de type Laep, ateliers éveil et Mom'en partagés, etc) au centre social Caf.
16- ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE DES JEUNES	CCCP / Ville, Mission Locale Jeunes, lycée	Favoriser la mobilité des jeunes, locale, nationale et internationale.	La mobilité locale des jeunes sera traitée dans le cadre des projets de mobilité en Couserans (voir actions 17, 25, 30 et 39).	.A améliorer, voir le point 12 : une politique jeunesse performante, dotée de moyens dédiés, permettrait de répondre à cet objectif, avec l'appui d'acteurs locaux (SolAfrika par exemple).

17-HEBERGEMENT DE JEUNES	CCCP / HLM, Ville, DDCSPP	Création d'un foyer des jeunes travailleurs, d'une auberge de jeunesse ou d'appartements	.Relance dans le cadre des projets d'habitat (OPAH-RU du centre ville de Saint-Girons / PIG du Couserans) et de quartier inclusif (quartier Saint-Valier), qui intégreront des créations de logements et d'hébergements dédiés aux jeunes (petits logements locatifs pour faciliter les premières installations de jeunes adultes en centre ville).	.Veiller à l'intégration de cette dimension dans les projets d'habitat à venir. A noter que le manque de logement des jeunes impacte aussi les apprentis, dont certains refusent des contrats d'apprentissage faute de logements adaptés.
18- FORUM DE L'ORIENTATION	Ville / Lycées	Appui à l'orientation par un forum de l'orientation sur le Couserans	Relance par une action spécifique destinée au public scolaire (3 ^e , terminales) et aux parents, en vue de la préparation de la journée annuelle INFOSUP à Toulouse.	. A relancer. Le BIJ Ariège peut apporter un appui fort sur cette action, en lien avec des professionnels locaux.
19- ENGAGEMENT DES JEUNES : JUNIOR ASSOCIATION, SERVICE CIVIQUE...	CCCP / CAF, Ville	Développement de l'engagement : repérage et accompagnement des jeunes, service civique (appui par une fédération d'éducation populaire), présence des jeunes au conseil citoyen, projets portés par les jeunes : junior association, Ville Vie Vacances, conseil municipal d'enfants.	.Création d'un conseil municipal d'enfants. .Appel à bénévoles polyvalents sur l'action sociale quel que soit l'âge. Contribution au repérage et à l'accompagnement des « jeunes invisibles ». . Formation sensibilisation au baby sitting au centre social Caf en partenariat (Caf, CCCP et PMI) : 8 stagiaires sur 5 jours / vacances d'octobre. . projet de développement du service civique en QPV porté par une fédération populaire. Des interventions de sensibilisation à la cité scolaire ainsi qu'un forum sur l'engagement et à la mobilité ont été réalisés. Néanmoins ces actions n'ont pas eu à ce jour l'effet levier escompté. . une action VVV (chantiers jeunes) dont les objectifs ont été : l'implication des jeunes sur leur territoire, aborder la citoyenneté y compris les questions de laïcité, valoriser l'image des jeunes auprès de la population et permettre aux jeunes d'être acteurs au sein de leur territoire.	.Projets de prévention : lutte contre les addictions, forum citoyen, utilisation des réseaux sociaux, jobs d'été, actions citoyennes (ex don du sang) par des ateliers de jeunes entre eux, intergénérationnels si possible. .Accompagnement de la scolarité : (aide aux devoirs). .Point d'information jeunesse. . Poursuivre la promotion du service civique en s'appuyant sur les acteurs de la politique jeunesse.

<p>20- PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ET SOUTIEN AUX ÉCOLES</p>	<p>CCCP / Ville, associations d'éducation populaire</p>	<p>Dans les écoles, soutien des enfants en difficulté, appui par une association d'éducation populaire, adhésion au réseau Villes éducatives, accès au numérique, parcours artistiques et culturels, scolarisation des moins de 3 ans.</p>	<p>.Amélioration des liens avec le CISPD et le CCAS. .Développement du numérique dans les écoles, équipement en tableaux interactifs. .Animations sportives et expositions temporaires dans les écoles. .« Classes musique » sur l'école H Maurel. « Projet chant » et projet « éco-école » sur l'école Saint-Alary (fleurissement du parc du tribunal, sentier botanique). .Mise en place en 2021 d'un Comité de Suivi de la Coopération Educative et Sociale pour un projet éducatif participatif. .Relance du projet CLAS avec les écoles Saint Alary et Henri Maurel pour un accompagnement à la scolarité des publics précaires</p>	<p>. Co-construire et appliquer un PEdT, de façon à créer un socle partagé par les intervenants et coordonné pour plus d'efficacité. .La CCCP affirme son souhait d'agir en appui de l'Education Nationale, notamment pendant le temps périscolaire. .Le PEdT devra comporter un volet Politique de la ville spécifique aux besoins du QPV.</p>
<p>21- CUISINE CENTRALE ET CANTINES, MARAÎCHAGE, ACTIONS D'ÉCOLOGIE SOLIDAIRE</p>	<p>Ville / CHAC, PNR, CD09</p>	<p>Création d'un restaurant à l'école de Lédar. Aide aux petits producteurs, maraîchage, circuits courts, jardins partagés.</p>	<p>.Amélioration de l'approvisionnement de la cuisine centrale en produits locaux, bio et issus de circuits courts. .Développement des jardins partagés : animation de la vie sociale, lien intergénérationnels, conseils. Recrutement d'un animateur</p>	<p>.Action à renforcer, bien adaptée à un territoire rural très sensible aux questions agricoles et environnementales. .Aide financière possible du CD09 au titre des aménagements urbains pour le développement de jardins partagés. .Réflexion à mener sur l'opportunité de définir un PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains). Des outils peuvent être déployés par le CD09</p>

22- RENFORCEMENT DU TRAVAIL DE RUE	CCCP (CISPD) / ADES Europe	Augmentation du temps de travail de l'éducateur de rue	<p>.Augmentation du temps de présence sur le terrain des éducateurs de rue. Les besoins sont évalués à un plein temps au moins.</p> <p>.L'ADES Europe (travail de rue, accueil de jour, pension de famille), le CISPD et le CCAS (domiciliation, aide sociale) ont accompli un travail considérable en faveur de l'accompagnement des personnes précaires et de la tranquillité publique. Pour autant, une prise en charge pluridisciplinaire performante des grands précaires (domaine psycho-social, addictions...) nécessiterait d'importants moyens supplémentaires.</p>	<p>. Priorité sociale dans le QPV où les populations désocialisées et/ou en errance sont plus nombreuses qu'ailleurs et parfois dérangeantes pour l'ordre public. Elles demandent un suivi social important.</p> <p>.2 enjeux possibles pour le futur contrat de ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une prise en charge pluridisciplinaire performante pour la réinsertion des SDF et « grands précaires » ; - compléter la dimension sociale du travail effectué par une médiation plus axée sur la tranquillité publique, le lien avec les habitants...
23- VIDEO PROTECTION	Ville gendarmerie	Mise en place d'un dispositif de vidéoprotection sur le centre ville	.Extension du dispositif de vidéoprotection (3 ^o tranche).	.Poursuivre le partenariat avec la gendarmerie : évaluer et améliorer le dispositif
24- VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET SEXISTES	CCCP (CISPD) / DDCSPP, associations	Permanences, groupes de parole, accueil des victimes	<p>.Fort besoin potentiel : 16% des victimes déposent plainte en moyenne nationale.</p> <p>.Poursuite du travail en réseau des intervenants autour des violences conjugales.</p> <p>.Formation et sensibilisation des intervenants.</p> <p>.Lien entre les maisons de de santé et la plateforme sur les violences intrafamiliales et sexistes.</p> <p>.Temps de permanence supplémentaire pour l'accueil de jour.</p> <p>.Permanence d'accueil et accueil de jour dans les locaux au centre social CAF.</p>	.Vigilance à renforcer par la poursuite du travail en réseau

2 – Pilier cadre de vie et renouvellement urbain

Objectifs

- Reconquérir l’habitat en centre-ville en diversifiant l’offre pour favoriser la mixité et en favorisant le vivre ensemble
- Faciliter l'accès au centre-ville en favorisant les circulations et le stationnement dans le quartier prioritaire
- Permettre la revitalisation du centre urbain en préservant le quartier de la République, en recomposant l’îlot des Jacobins, en réaménageant le site du palais des Vicomtes, en revitalisant l’îlot Saint-Valier et en embellissant le centre- ville

Réalisé	Avance selon les prévisions	A relancer	En difficulté	Abandonné
---------	-----------------------------	------------	---------------	-----------

ACTIONS	PORTEUR / Partenaires	CONTENU	RÉALISATIONS (au 30/09/2022)	INDICATEURS ET OBJECTIFS POUR LES ANNEES A VENIR
25 - MOBILITE	CCCP / Ville, PNR, CD09	Étude et mise en œuvre d'un schéma global de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> . Projet de navette urbaine : saisine de la Région, en sa qualité d'autorité organisatrice des transports. . Extension de « Rézo pouce ». . Communication : présence de la CCCP au forum des associations (voir action 11). . Besoin d'un atelier de réparation de vélos. . Plan de circulation et de stationnement, en continuité de la voie verte. La commune réfléchit , notamment dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » pour des aménagements urbains intégrant une stratégie vélo (faisabilité de pistes cyclables, connexion avec la voie verte, résorption de points noirs...). . Mise en place de 22 arceaux de vélo à proximité de commerces, lieux publics... . Etude en cours pour le projet de création d'un Pôle d'échange multimodal sur le site de l'ancienne gare de 	<ul style="list-style-type: none"> . Mobilité partagée vélos/voitures en généralisant la réduction de la vitesse à 30km/h en cœur de ville secteur intra du périphérique, . Réflexion globale sur stationnement sécurisé (box vélos) pour le centre ville. . Projets d'étude sur RD en traverse d'agglomération (D3 F. Arnaud et jonction rond point « futur hippodrome » jusqu'au démarrage voie verte Foix Saint Girons à l'Est). . Étude de faisabilité pour requalifier un axe permettant aux vélos venant de la voie verte de traverser St-Girons (enjeu de les capter sur les

			<p>Saint-Girons avec l'objectif de faciliter ensuite les accès au centre-ville depuis le PEM pour les modes doux.</p> <p>.Liaison voies vertes en cours d'étude + liaison nord sud mode doux le long du Salat. Financements possibles du CD09 dans le cadre de son plan mobilité active.</p> <p>.Restauration de la passerelle sur le Salat.</p> <p>.Le conseil citoyen a organisé un questionnaire mobilités auprès des habitants du QPV, qui confirme les attentes sur une place plus importante accordée aux modes doux.</p>	<p>commerces/services du cœur de ville).</p> <p>.Hiérarchisation du réseau de voirie.</p>
26 – STATION-NEMENT	Ville / CD09	Amélioration des parkings et de la zone bleue.	Évaluation et amélioration du dispositif dans le cadre du volet 'stationnement' de l'étude « circulation et stationnement ».	<p>.Intégrer les possibilités de désimperméabilisation (cf. projet du parc du château des Vicomtes), avec financements possibles CD09 / Agence de l'eau.</p> <p>.Enjeu fort : organiser le stationnement sur le cœur de ville en lien avec la requalification des axes pour les modes doux.</p>
27 – RENOVATION DE L'ILOT REPUBLIQUE	Ville / État, CD09, Région, FEDER	Création d'une Maison de la citoyenneté et d'un espace public. Rénovation d'un îlot insalubre.	Avis du conseil citoyen. Réflexion sur les usages de la Maison de la citoyenneté : espace information, associations, revitalisation commerciale.	.Identifier les actions de rénovation urbaine restant à mener et le phasage sur cet îlot (habitat / aménagement urbain)
28 – RENOVATION DE L'ILOT DES JACOBINS	Ville / État, CD09, Région, FEDER	Requalification de l'îlot. Rues semi-piétonnes, promenade sur berges, terrasses	Étude de programmation des travaux restant à réaliser dans l'îlot.	.Identifier les actions restant à mener et leur phasage (habitat / aménagement urbain)
29 – PARC DU CHATEAU DES VICOMTES	Ville / État, CD09, Région, CCCP, PNR	Restructuration et sécurisation du parc du château	<p>.Après l'achat du bâtiment par la Ville, étude d'un projet global, intégrant la rénovation du bâtiment, du parc et de son accès (passerelle).</p> <p>.Projet d'aménagement du parc dans le cadre de l'appel à projet du PNR des Pyrénées Ariégeoises « Espaces publics adaptés au climat de demain ».</p>	.Réaliser les travaux de restauration du Parc du château des Vicomtes devenu propriété de la commune.

<p>30 – RENOVATION DE L'ILOT SAINT VALIER</p>	<p>Ville et CCCP / État, CD09, Région</p>	<p>Démolition du bâti insalubre, création de logements sociaux, aménagement d'une placette</p>	<p>.Transformation de la rue Saint-Valier en quartier inclusif et innovant favorisant la mixité et le lien social : habitat pour personnes précaires, logements qualitatifs, espace de travail collaboratif et distanciel, commerces en économie sociale et solidaire, locaux pour associations, espaces verts, jeux, espaces publics qualitatifs dont les rues... .Étude lancée en 2022 : partenariat Ville-Établissement Public Foncier pour l'acquisition de biens immobiliers sur ce quartier en prévision d'un aménagement urbain global reprenant les objectifs listés ci-avant. .Marché lancé par la CCCP pour une étude de faisabilité RHI-THIRORI adossée à une étude urbaine du quartier pour réfléchir à son devenir (co-financement ANAH et Banque des Territoires).</p>	<p>.Recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre et réalisation des travaux.</p>
<p>31, 32, 33 ET 35 ESPACES NATURELS, EMBELLISSE- MENT , AFFICHAGE ET QUALITE DE LA VIE EN VILLE</p>	<p>Ville / Etat, Région, CD09, PNR, CAUE, SDE09</p>	<p>Structuration de la trame verte et bleue, embellissement du quartier, lutte contre les incivilités, résorption des points noirs. Développement de la biodiversité Amélioration des fonctionnalités, de la propreté et de l'esthétique des espaces publics. Amélioration de la communication par un affichage temporaire respectueux du cadre de vie.</p>	<p>.Entrées de ville : aménagement du site de l'ancienne piscine (espace « jeunesse »). Panneau digitalisé pour informations (culturelles, sportives, associatives, municipales). .Fleurissement : participation de la commune au concours départemental des villes et villages fleuris. En collaboration avec le Conseil Citoyen, démarrage opération de plantation par carottages dans les rues du quartier prioritaire. .Mise en place d'attaches vélos dans le centre ville, lieux à voir avec le conseil citoyen. .Lutte contre les déjections canines : nouvelles poubelles à déjections canines et campagne de communication sur la propreté urbaine. .Mobilier urbain : restauration des bancs publics. .Remplacement des poubelles de ville. Conteneurs de tri et poubelles ménagères, réorganisation des sites et optimisation des poubelles enterrées. .Opération de plantation par carottages réalisée au cœur du QPV, rue Neuve avec des rosiers et des jasmins, collaboration des habitants pour l'arrosage .Poubelles à déjections canines implantées en cœur de ville, bancs remplacés et restaurés.</p>	<p>.Panneau digitalisé à installer. .Augmentation de 50% des lieux fleuris. .Mener une campagne de sensibilisation auprès des habitants avec l'aide des écoles sur le thème de l'engagement de chacun pour la propreté de sa ville. .Villes et villages fleuris : participation à programmer. .Solliciter les conseils du CAUE / PNR dans les aménagements .Mener une réflexion globale sur la rénovation de l'éclairage public (extinction, Led...) pour diminuer la pollution lumineuse et favoriser la transition énergétique. .Prévoir une stratégie de désimperméabilisation (parking, espace public ...).</p>

34 – SIGNALETIQUE D'INFORMA- TION LOCALE	Ville / <i>PNR, CAUE, CD09</i>	Révision de la signalétique routière en lien avec la charte du CD09, schéma de circulation plus fluide	.Démarrage en juin 2021 d'une étude sur un schéma de circulation, de déplacements mode doux et de stationnement ainsi que sur la liaison des voies vertes. Signalétique d'information locale à actualiser (PNR). .Réalisation de l'étude sur un schéma de circulation, de déplacements mode doux et de stationnement ainsi que sur la liaison des voies vertes.	La signalétique d'information locale reste à actualiser.
36 – OPERATION FACADES	Ville / <i>Bâtiments de France, CCI, CAUE</i>	Rénovation des façades situées en bordure du Salat	.Extension du périmètre, communication en direction des propriétaires. .Signature d'une OPAH-RU qui donne droit à une aide expérimentale de l'ANAH sur la rénovation des façades dans le périmètre retenu, qui est le même que le périmètre QPV.	.Améliorer la communication auprès des habitants. .Si poursuite de l'opération, cibler les quartiers en cours de rénovation, avec les concours du CD09 et de la Région
37 – BERGES DU SALAT	Ville / <i>Office du tourisme, PNR, CCCP</i>	Réalisation de liaisons douces	.Étude d'un plan de circulation, intégrant une continuité entre les tranches réalisées, ainsi que la connexion avec les voies vertes aboutissant aux entrées de ville.	.Voir action 25 - Mobilité
38 – HABITAT PARTICIPATIF	CCCP / <i>DDT, Office public de l'habitat, porteurs privés</i>	Réalisation d'une étude de faisabilité d'un habitat participatif, pour améliorer l'attractivité résidentielle	Action potentiellement intégrable au projet de quartier inclusif Saint-Valier, sous réserve de sollicitation d'habitants en ce sens. Pas de porteur de projet connu à ce jour pour une telle démarche.	Réflexion à mener sur l'habitat inclusif, notamment habitat groupé pour personnes âgées ou personnes en situation de handicap.
39 – ECOQUARTIER	CCCP / <i>Ville, DDT, Office public de l'habitat, promoteurs privés</i>	Réalisation d'une étude de faisabilité d'un écoquartier	La proposition d'un écoquartier (localisation à définir) est à l'étude : projet orienté vers le logement et l'hébergement des jeunes, les constructions écologiques, la présence de la nature et de la biodiversité, traitement économe de la ressource en eau, économie locale, circuits courts, économie collaborative, espace de location de véhicules et de vélos.	.Sur les projets d'aménagement de quartier, intégrer en général les clauses environnementales dans les marchés publics. .Travailler plutôt sur les quartiers anciens que sur du neuf, et plutôt en dents creuses qu'en extension. A définir dans le futur PLU.

<p>40 – OPAH – RENOUVELLE- MENT URBAIN</p>	<p>CCCP / <i>ANAH, Ville, CD09, Région</i></p>	<p>Réhabilitation de logements vacants et indignes</p>	<p>.Fin de l'OPAH en 2021. .Nouvelle OPAH-RU du centre-ville de Saint-Girons validée pour 2022-2026, avec des objectifs concernant particulièrement les propriétaires bailleurs et les copropriétés en difficulté, (afin d'augmenter l'offre locative sur le centre ville), la sortie de vacance et la création de petits logements (à destination d'un public de jeunes adultes). La nouvelle convention OPAH-RU du centre-ville s'inscrit en complémentarité de l'ensemble des actions concourant directement à l'attractivité résidentielle du centre-ville de Saint-Girons, à la requalification des logements existants pour mieux prendre en compte les besoins des habitants et à reconquérir le parc vacant, obsolète et/ou insalubre. Elle s'intègre à la stratégie de revitalisation de la convention d'ORT en lien avec le dispositif Petites Villes de Demain. .Lancement d'une étude spécifique concernant l'aménagement urbain global à entreprendre sur le quartier St Valier (cf. action 30).</p>	<p>.Améliorer la communication auprès des habitants .Le volet animation des Propriétaires Occupants sur la thématique « handicap et autonomie » pourra être intégré dans la marché de la CCCP. .Objectifs de l'OPAH-RU : 30 PB, 30 PO et 5 copropriétés sur les 5 années de la convention soit 6 PB, 6 PO et 1 copropriété par an. . Actions de communication, de sensibilisation des propriétaires, des milieux professionnels, identification des copropriétés en difficulté, diagnostic de gestion et diagnostic technique, proposition de stratégies et d'outils adaptés. . Accompagnement sanitaire et social des ménages, renforcé dans le cas d'arrêté d'insalubrité.</p>
<p>41 – RESORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE ET RESTAURA- TION IMMOBILIERE (RHI-THIRORI</p>	<p>CCCP / <i>DDT, Ville, Bâtiments de France, ANAH, ARS, CD09</i></p>	<p>Lutte contre l'habitat indigne : étude des îlots, calibrage des interventions</p>	<p>.Mobilisation du dispositif RHI THIRORI pour le projet d'habitat inclusif de la rue Saint-Valier. . Si les actions prévues n'ont pu être réalisées entre 2015 et 2021, un marché a été lancé en 2022 pour une étude de faisabilité et de calibrage sur la rue Saint-Valier (maîtrise d'ouvrage CCCP), élargie à une étude urbaine de quartier, qui définira les immeubles pouvant entrer dans le cadre d'un financement ANH spécifique « RHI THIRORI » .</p>	<p>.Prioriser et détailler le phasage et les périmètres d'intervention. .Rattacher l'action aux dispositifs ORT et PVD. .Recruter la maîtrise d'œuvre. .L'étude de faisabilité et de calibrage sur Saint-Valier, élargie à une étude urbaine du quartier, définira les immeubles pouvant entrer dans le cadre d'un financement Anah spécifique "RHI-THIRORI". Le projet urbain pourra proposer des scénarii de</p>

				revitalisation du quartier, sous forme d'un plan guide. A l'appui de cette étude, il appartiendra à la collectivité de proposer à des opérateurs (public et privé) de porter les projets d'habitat.
42 - LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	CCCP / DDT, CAF, ARS, CD09	Groupe de travail spécifique pour la lutte contre l'habitat indigne, visites de terrain	.Recensement et traitement de l'habitat indigne par le réseau départemental : CCCP / DDT / CAF / SoliHa. Depuis 2015 environ une quinzaine de logements ont fait l'objet d'un signalement suivi d'une visite, 6 logements ont fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité. .Amélioration du suivi du dispositif de Lutte contre l'Habitat Indigne avec les différents acteurs (Etat (DDT, ARS), Travailleurs sociaux, Commune de St Girons, CCCP et son opérateur Habitat : SOLIHA)	.Inclure la question des performances énergétiques dorénavant prise en compte dans les facteurs définissant l'habitat indigne.

3 – Pilier accompagnement à l'emploi, développement économique, touristique et commercial

Objectifs

- Favoriser l'emploi local en développant la qualification professionnelle et en favorisant l'insertion professionnelle et en renforçant des actions d'insertion par l'activité économique
- Maintenir une offre commerciale de qualité en améliorant l'offre existante et en développant une offre nouvelle de proximité
- Développer le marché du maintien à domicile des personnes âgées en développant la silver économie

Réalisé	Avance selon les prévisions	A relancer	En difficulté	Abandonné
---------	-----------------------------	------------	---------------	-----------

ACTIONS	PORTEUR / Partenaires	CONTENU	RÉALISATIONS (au 30/09/2022)	INDICATEURS ET OBJECTIFS POUR LES ANNEES A VENIR
43 – ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI	Pôle Emploi / CD09, Mission locale jeunes, ISCRA-IRISSE, AFPA, GRET, Chambre de métiers de l'Ariège	Suivi et accompagnement spécifique des demandeurs d'emploi du quartier prioritaire. Nomination d'un référent et diagnostic individuel de chaque demandeur d'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> . Intégration des demandeurs d'emploi du quartier prioritaire dans la démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée », pour laquelle une habilitation de l'agglomération de Saint-Girons sera demandée à l'Etat. . Facilitation de l'accès à l'emploi en s'appuyant sur les mesures du gouvernement (PEC, emplois francs, CIE jeunes notamment). . Promotion des emplois francs, malgré les difficultés de mobilisation des publics concernés. . Mise en œuvre du parcours de remobilisation (information collective puis suivi individuel destiné aux demandeurs d'emploi de très longue durée). . Place du Taf forum emploi-formation en juin 2022 	<ul style="list-style-type: none"> . Juin 2022 : 243 demandeurs d'emploi inscrits en baisse régulière depuis 2020. . Décembre 2020 : 276 . Mars 2021 : 270 . Juin 2021 : 269 . Septembre 2021 : 270 . Décembre 2021 : 253 . Mars 2022 : 254 . Juin 2022 : 243 (soit -9.7% en un an) . Intervention de la Chambre de métiers au forum Pôle Emploi « R-Start » . En cas d'habilitation du territoire par l'Etat, participation à l'opération « Territoire zéro chômeur de longue durée », incluant le QPV.

<p>44 – COMMUNICATION SUR LES SERVICES DE PÔLE EMPLOI</p>	<p>Pôle Emploi / Mission locale jeunes, Cap Emploi, association MACS09</p>	<p>Meilleure lisibilité des services offerts par l'agence de Saint-Girons</p>	<p>. Facilitation de l'accès à la formation (notamment la formation à distance). . Depuis 2021 : mise en place des « chéquiers numériques » (dispositif de l'APTIC), prestation assurée par MACS 09 qui vise à proposer un accompagnement des personnes sur les services à distance proposés par Pôle Emploi.</p>	<p>.Organisation du forum Emploi et Compétences au Cœur du Couserans le 20 octobre 2022. .Poursuite des opérations de communication.</p>
<p>45 – LOGEMENT TEMOIN</p>	<p>CCCP /Ville, CAUE, DDT, DREETS, Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment</p>	<p>Sensibilisation des professions du bâtiment aux enjeux du logement des seniors : création d'un logement témoin (formation, information)</p>	<p>. L'usage de la domotique se banalise et ne nécessite plus de vitrine spécifique : le projet de logement témoin est désormais obsolète. L'objectif de créer des logements adaptés PMR est inclus dans le cadre du projet de quartier inclusif du quartier Saint-Valier.</p>	<p>Sans objet</p>
<p>46 – ATTRACTIVITE ET DYNAMISATION COMMERCIALES</p>	<p>CCCP / Ville, CCI, PNR, CD09, Chambre de métiers de l'Ariège</p>	<p>Animations et promotions commerciales, manager de centre-ville</p>	<p>.Etude d'aménagement commercial du centre-ville en complément des dispositifs de requalification. . Démarche d'élaboration du PLU entamée. .Prise de fonction d'un manager du commerce à l'été 2022 pour animer et dynamiser le lien avec les commerçants de la ville.</p>	<p>.Demander à l'Etat la mise en place d'un dispositif qui prendrait le relais du FISAC, actuellement supprimé, pour la modernisation des commerces. .Associer l'Etablissement Public Foncier Occitanie (EPFO) pour réflexion permettant de remembrer des locaux en faveur de commerces et d'habitats plus fonctionnels. . Mise en œuvre du PLU. .Mise en œuvre d'un périmètre de sauvegarde pour la régulation des activités en centre-ville. .Recensement des parcelles cadastrales</p>

				accueillant une activité commerciale ou artisanale. .Convention CCI/CCCP pour un accompagnement à la modernisation des commerces au travers de prestations engagées en partenariat avec la CCI de l'Ariège. . Requalification urbaine associée à une structuration commerciale modernisée.
47 – GARANTIE JEUNES	Mission Locale Jeunes / <i>CD09, Pôle Emploi, CCCP</i>	Accompagnement des jeunes vers l'emploi	. Poursuite de la Garantie jeunes par la Mission Locale. Coordination avec Pôle Emploi qui effectue un suivi spécifique : l'accompagnement intensif jeunes (AIJ) pour accélérer le retour à l'emploi des jeunes. . 15 jeunes du QPV en Garantie jeunes en 2017, 19 en 2018, 5 en 2019...	.Fort besoin de développement de la présence et des actions de la Mission locale sur le QPV, notamment la Garantie jeunes et autres actions du même type.
48 – AIDE A LA CRÉATION D'ACTIVITÉ PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI	Pôle Emploi / <i>DREETS, CCI, Chambre de Métiers, Mission Locale Jeunes, Cap Emploi</i>	Identification et accompagnement de résidents du quartier prioritaire créateurs d'entreprises	. Poursuite du dispositif malgré le manque de porteurs de projets. . Semaine de la création d'entreprise Re-Start organisée du 26 au 30 septembre : rencontres avec les prestataires et représentants des chambres consulaires.	.Demande de relais d'information de terrain (mairie, conseil citoyen) concernant les dispositifs. .Permanence de la Chambre de Métiers à La pépinière d'entreprise Cap Couserans + réunion d'information collective gratuite tous les jours.
49 – PARRAINAGE	DDETSPP/ Union Patronale et Pôle Emploi	Conseils à un créateur d'entreprise par un chef d'entreprise expérimenté	. BGE, conventionné pour cette opération, a réalisé 20 accompagnements en 2021. 6 déjà créés, font l'objet d'un appui dans le maintien développement. Les 14 autres n'ayant pas finalisé (projets non viables, reportés, déplacés sur autre site). . Elargissement du dispositif par un mentorat de chefs d'entreprises pour les demandeurs d'emploi.	.Poursuite de l'opération et communication dans le QPV.

50 – CHANTIERS D'INSERTION ET 51 – CLAUSES D'INSERTION	Ville, CCCP / Structures d'Insertion par l'Activité Économique DREETS, CD09, Pôle Emploi, Mission Locale, Chambre de Métiers	Développement des chantiers d'insertion dans les marchés publics , pour les demandeurs d'emploi du quartier prioritaire	. Poursuite du dispositif. . 3 Structures d'Insertion par l'Activité Economique interviennent dans le Couserans, ISCRA et CASTA au titre des chantiers d'insertion, ARCSI au titre d'une association intermédiaire. . Ces structures participent à la mise en emploi de 20 à 30 demandeurs d'emploi du quartier prioritaire, chaque année, au travers de contrats d'insertion. Ainsi, à ARCSI par exemple et pour 2021, 9 employés en insertion sur les 43 étaient issus du quartier prioritaire, soit 21 % du total.	.Poursuite de la mise en place des dispositifs.
52 – CONTRAT UNIQUE INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT JEUNES	Mission Locale Jeunes / Pôle Emploi, Cap Emploi, Chambre de Métiers (Conseiller insertion + CFA)	Repérage et accompagnement des jeunes dans ce dispositif (emploi + formation)	. Poursuite des dispositifs de suivi individualisé (Parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, PACEA) et de contrats aidés (Contrat unique d'insertion CUI). . Mise en place d'un portefeuille d'accompagnement AIJ (accompagnement intensif jeunes) en novembre 2021 et d'un portefeuille d'accompagnement CEJ (Contrat d'engagement jeunes) en mars 2022.	.Poursuite de la mise en place des dispositifs.